

# Informations pratiques

## Coordonnées mairie

### Coordonnées :

Mairie  
Place Jean Costes  
12330 MOURET  
Tel : 05.65.69.82.86 - Fax : 05.65.69.96.55  
E.mail : mairiedemouret3@orange.fr  
Site : www.mouret-aveyron.fr

### Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi : 9 h à 12 h  
Mardi, jeudi : 13 h 30 à 17 h 30

### Permanences du maire :

Vendredi après-midi, samedi matin (sur rendez-vous).

## La carte multi activités

Tu as entre 11 et 25 ans, la carte multi activités gratuite de la COM COM' te donne droit :

- à des réductions sur de multiples activités tout au long de l'année dans les domaines de la culture et des loisirs

- 2 activités de pleine nature gratuites
- 4 entrées aux piscines communautaires
- des visites patrimoniales à Conques
- la possibilité d'être informé des bons plans pour la jeunesse sur le territoire de la Communauté de Communes Conques-Marcillac et autres

Pour obtenir la carte : il te faut habiter sur le territoire de la Communauté de Communes, être né(e) entre le 01/01/1992 et le 31/12/2006, remplir le dossier d'inscription que tu trouveras soit à la mairie soit en suivant le lien : <https://fr.calameo.com/read/000516386d35c0fdf269b>.

## Etat civil 2017

### Naissances :

- BROSSARD Valentine le 3 mars
- MARTIN Nathan le 28 mars
- REY Yannis le 19 avril
- LATIEZE Owen le 4 juillet
- BURG Valentin et Joris, le 12 juillet

### Mariages :

- CAZALS Marie-Pierre et DEBORD Guillaume le 29 juillet
- VIGUIE Angélique et ROUANET Matthieu le 19 août

### Décès :

- DELLUS Calixte le 1 janvier
- BORIES épouse DELLUS Henriette le 15 janvier
- LESTRADE épouse PASQUIES Hélène le 16 mai
- BORIERO épouse MARCENAC Madeleine le 2 juin
- DELLUS Maurice le 26 juin
- FOULQUIER épouse DELLUS Irma le 25 juillet
- MARCENAC épouse BESSIERE Paulette le 27 août
- LAUSSEL Alfred le 18 août

## Information compteur Linky

### Rappel

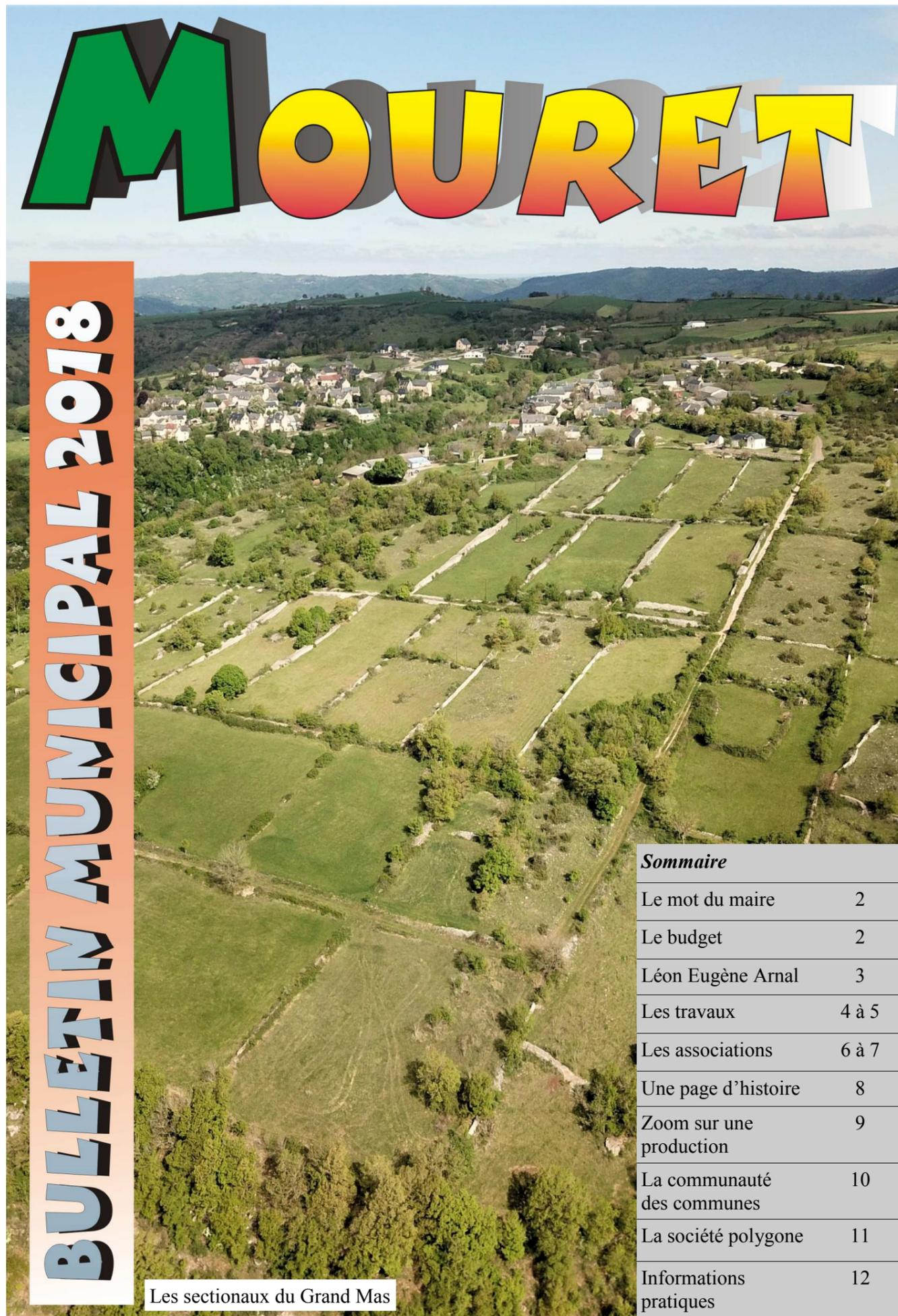
Le déploiement des compteurs communicants résulte d'une Directive Européenne transposée en droit français. La loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte a entendu généraliser ce nouveau compteur électrique.

En France, c'est ENEDIS qui a en charge le remplacement des compteurs.

### Situation sur notre commune.

Le déploiement des compteurs Linky est prévu sur la période 2018/2019. Pour tout renseignement vous devez consulter ENEDIS.

S'agissant de l'application d'une loi de la République Française, quel que soit l'origine, le type ou la nature des sollicitations sur ce dossier, le conseil municipal ne prendra pas de délibération, ni d'arrêté par Monsieur le Maire.



### Sommaire

Le mot du maire	2
Le budget	2
Léon Eugène Arnal	3
Les travaux	4 à 5
Les associations	6 à 7
Une page d'histoire	8
Zoom sur une production	9
La communauté des communes	10
La société polygone	11
Informations pratiques	12

# La vie communale

## Le mot du maire

Le cap du mi-mandat vient d'être franchi dans un contexte toujours plus incertain pour nos communes rurales. Alors que les transferts de compétences vers la Communauté de Communes, tels que le plan local d'urbanisme, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations se poursuivent, la réforme de la taxe d'habitation devrait aboutir à une refonte de la fiscalité locale. Ainsi sont en jeu, à la fois les ressources des collectivités mais aussi leur libre administration. Faut-il faire un lien avec la crise des vocations pour l'exercice des mandats locaux ? Selon une consultation en ligne menée par un groupe de travail du Sénat, 45% des répondants envisagent de ne pas renouveler leur mandat en 2020 !

Le conseil que vous avez élu, prend acte de la situation, mais ne renonce pas, et reste déterminé pour préserver sur notre territoire rural une vie agréable tournée vers l'avenir. L'installation de nouvelles familles conforte nos choix et nous engage à la poursuite de nos investissements dans le maintien

et l'amélioration de notre patrimoine public.

Deux chantiers majeurs annoncés vont être réalisés en 2018. Les travaux de rénovation et de mises aux normes de la salle des fêtes de Mouret sont ordonnés pour septembre ; En même temps le gros œuvre pour la mise en accessibilité extérieure de la salle des fêtes du Grand-Mas débutera. L'aménagement paysager et la rénovation intérieure se poursuivront en 2019.

Le budget 2018 présenté ci-dessous, permet de financer ces investissements y compris la poursuite de notre plan pluriannuel d'entretien de voirie, ainsi que de conserver notre parc locatif en bon état. La gestion rigoureuse des frais de fonctionnement et la capacité de recourir à l'emprunt permettent la concrétisation de ces projets sans hypothéquer de nouvelles réalisations, ni dégrader notre situation financière à terme.

C'est donc dans un environnement instable, mais avec attachement et un optimisme raisonné que le conseil municipal agit pour bien vivre à Mouret.

Gabriel ISSALYS

## Le budget

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Administration générale	83 263,00	Recettes fiscales	111 137,00
Entretien voirie	35 000,00		
Entretien bâtiment	26 500,00	Dotations État	223 364,00
Transport scolaire	14 000,00		
Frais de personnel	72 000,00	Revenu des immeubles	40 000,00
Indemnités élus	16 640,00		
Transfert organismes extérieurs *	16 253,00	Divers produits	19 505,00
Subventions associations	3 000,00		
Fonctionnement écoles	34 500,00		
Intérêts emprunts	7 850,00		
Excédent de fonctionnement	85 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>394 006,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>394 006,00</b>
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Solde investissement reporté	0,00	Excédent fonctionnement 2018	85 000,00
Remboursement des emprunts	55 200,00	Report solde fonct. Et invest. 2017	267 089,00
Opérations d'investissements **	439 052,00	Remboursement TVA	25 000,00
Enfouissement réseaux	35 000,00	Subventions	16 350,00
Autres opérations	11 405,00	Emprunt	100 000,00
		Divers produits	47 218,00
<b>TOTAL</b>	<b>540 657,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>540 657,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>934 663,00</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>934 663,00</b>

\* **Détails transfert organismes extérieurs** : Contribution Communauté de Communes Conques-Marcillac : 8 964 € ; Service incendie départemental : 7 289 €.

\*\* **Détails opérations d'investissement** : Bâtiments publics : 173 678 € ; Eclairage public : 64 312 € ; Frais d'étude : 2 000 € ; Réseau voirie : 199 062 €.

## La société Polygone



Parce que devenir propriétaire est souvent le projet d'une vie, Polygone s'engage à vos côtés dans la concrétisation de votre rêve.

Polygone est une Entreprise Sociale de l'Habitat, créée en 1952, qui a enregistré un développement important : 3 000 logements familiaux sur les vingt dernières années. Son patrimoine est composé, au 31 décembre 2017, de près de 5 000 logements locatifs familiaux et de près de 1 300 places en foyers et résidences, répartis sur 6 départements (Aveyron, Cantal, Corrèze, Lot, Lozère et Puy-de-Dôme) et 3 régions administratives (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie). Outre la construction de logements familiaux, la gestion qui en découle et la construction de logements foyers (principalement à destination des personnes âgées), Polygone développe une activité d'Aménagement de Terrains à Bâtir, mais aussi d'Accession à la Propriété dans le domaine de la construction de Maisons Individuelles et a complété ses savoir-faire en mettant en œuvre la location-accession (avec près de 250 logements réalisés) et la vente à l'occupant.



Selon une enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, être propriétaire de son logement est un facteur qui rassure. Des solutions s'offrent à vous telles que l'accession sociale à la propriété avec Polygone ; Elle permet de devenir propriétaire en douceur : vous rentrez dans un logement neuf construit par Polygone et vous l'occupez en tant que locataire-accédant pour une courte durée (5 ans maximum), puis vous en devenez propriétaire quand vous le souhaitez au cours de cette période. Pendant la phase locative, vous versez une redevance. Elle est composée « d'une part locative » donnant droit à la jouissance du logement et « d'une part acquisitive » constituant votre apport personnel pour l'acquisition du logement. Cette nouvelle forme d'accession s'adresse à toute personne dont les revenus ne dépassent pas des plafonds définis par l'Etat.

La société Polygone vous propose ce type de construction sur le lotissement de la Garibal.

Maison de 93 m<sup>2</sup> comprenant :

- *au rez de chaussée* : salon/séjour de 29 m<sup>2</sup>, cuisine de 10 m<sup>2</sup>, cellier de 2 m<sup>2</sup>, dégagement + entrée de 3 m<sup>2</sup>, chambre 1 de 12 m<sup>2</sup> et salle de bains de 5 m<sup>2</sup>.
- *au rez de jardin* : chambre 2 de 10 m<sup>2</sup>, chambre 3 de 12 m<sup>2</sup>, dégagement de 4 m<sup>2</sup>, salle de bains de 4 m<sup>2</sup> et WC de 2 m<sup>2</sup>.
- *Annexes* : garage de 23 m<sup>2</sup>, porche de 2 m<sup>2</sup>, terrasse de 12 m<sup>2</sup>

Ces surfaces sont communiquées à titre indicatif.

Vos avantages :

- TVA réduite à 5,5%, exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans
- maison conforme à la RT2012, certifiées NF Habitat & Properméa
- accessible aux personnes à mobilité réduite
- garanties dommage ouvrage et décennale incluses ;
- engazonnement ; accès au garage et à la porte d'entrée avec revêtement stabilisé
- personnalisez votre maison selon vos envies (choix des carrelages, faïences, enduit).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Véronique Moly (société Polygone) au 05 65 77 00 18 ou 06 31 65 19 02 ou la mairie de Mouret.

Modèle de maison possible sur le lotissement de La Garibal

# La communauté de communes

## Le rézo pouce



Suite au diagnostic Enfance-Jeunesse effectué sur le territoire, il a été pointé la difficulté des jeunes à se déplacer sur le territoire en autonomie. Les élus de la Communauté de Communes Conques-Marcillac ont donc

décidé de déployer REZOPOUCE.

REZO POUCE est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. Il permet sans prise de rendez-vous de se positionner à un arrêt appelé « arrêt sur le pouce » et d'être pris en stop.

C'est flexible. Le principe est de se rendre à un "arrêt sur le Pouce" quand on veut (tout de suite, tout à l'heure...), sans avoir anticipé son trajet.

Ce mode de déplacement s'utilise pour des trajets quotidiens de courtes distances, en complément d'autres moyens de transport.

REZO POUCE permet de :

- compléter les moyens de transports existants
- créer du lien social
- structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop

Au-delà des jeunes, REZO POUCE s'adresse à tous, il sera possible de s'inscrire sur Internet ou dans des points relais tels que la Maison de la Communauté de Communes et les mairies du territoire.

**Le dispositif de REZO POUCE a été lancé le 4 mai 2018.** Sur la commune de Mouret vous trouverez 2 « arrêts sur le pouce » identifiés par des panneaux, à proximité de la mairie et au Grand Mas à proximité de l'église.

## La Maison des services de la Communauté de Communes

Constatant que les acteurs publics ou parapublics du territoire disposaient d'équipements obsolètes d'un point de vue réglementaire et fonctionnel, que ces mêmes acteurs occupaient des locaux « éparpillés » sur la commune de Marcillac-Vallon, que le tissu associatif éprouvait un certain essoufflement lié aux nombreuses tâches administratives et à l'absence sur le territoire d'un équipement répondant aux usages modernes et futurs des travailleurs et porteurs de projet de type espace de co-working/télétravail, les élus communautaires ont réfléchi à la construction d'une maison de services au public regroupant l'ensemble de ces acteurs en un seul et même lieu.

C'est ainsi que la communauté de communes s'est engagée en 2016, dans un projet de construction d'un bâtiment visant l'obtention d'un label MSAP et d'un agrément en qualité d'Espace de Vie Social conformément aux attendus du projet social de territoire.

C'est ainsi que le bâtiment accueillera, au rez-de-chaussée, les services de la Communauté de Communes et l'agence locale du Trésor Public. L'étage sera pour sa part largement dédié à une fonction d'animation du territoire en accueillant en particulier le Point Info Senior animé par l'association Comprendre et Agir pour les Aînés de Conques-Marcillac, Le futur Point Info Jeunesse, L'Espace Emploi Formation qui

accueille environ 1 400 usagers par an pour 400 bénéficiaires, la cyberbase du territoire animée par l'association « Le Créneau », l'association « Vallon de Cultures » qui a participé à la tenue de plus de 170 manifestations culturelles en 2017 sur le territoire, un espace de co-working/télétravail, une grande salle de réunion et la salle des assemblées qui seront mutualisées au bénéfice de l'ensemble des usagers du bâtiment. De plus, la plupart des associations occupant les lieux n'étant pas présentes à temps plein, il est également envisagé le développement de permanences territoriales diverses (conseil départemental des droits, PIG Habitat, assistantes sociales du territoire, Addear, etc...). La tenue de ces permanences reste encore à préciser.



La future maison des services

# Léon Eugène Arnal



Léon Eugène Arnal

« L'an mil huit cent quatre vingt et le quatorze juin à onze heures du matin par devant nous Amans Foulquier maire officier de l'état civil de la commune de Mouret, canton de Marcillac, département de l'Aveyron, est comparu en notre maison commune le sieur Arnal Alexandre âgé de vingt huit ans mécanicien domicilié aux Landes en

cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à cinq heures du matin aux Landes, de lui déclarant et de Blazy Eugénie âgée de vingt ans sans profession domiciliée aux Landes sus dite commune, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léon Eugène. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Carles Victor âgé de cinquante huit ans et de Carles Auguste âgé de cinquante trois ans, cultivateurs domiciliés au Grandmas et dont le père déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Fait au Grandmas, les jours mois et an susdits ».

C'est par cet acte de naissance que l'on trouve les premières traces de Léon Eugène Arnal. Ce nom ne vous dit sûrement pas grand chose et pourtant il est Mouretois.

19 ans plus tard, en 1899, il est diplômé à l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille et en 1910 à l'école des Beaux-Arts de Paris.

L'année suivante, il remporte le concours du projet du grand escalier de la gare Saint-Charles de Marseille avec Eugène Senès. En effet, la gare Saint-Charles, inaugurée en 1848, n'avait pas d'accès direct avec le boulevard d'Athènes. L'accès était bloqué par les bâtiments du petit séminaire ce qui obligeait à faire un grand détour. C'est seulement en 1911 que la municipalité lança un concours pour la réalisation d'un tel escalier qui, avec ses décorations, devait former un décor monumental terminant la perspective du boulevard d'Athènes. Cet escalier de 15,5 mètres, 104 marches est entrecoupé de 7 paliers. Son inauguration aura lieu le 24 avril 1927 par le Président de la République Gaston Doumergue. Les travaux furent longs pour des raisons techniques

et financières mais surtout à cause de la première guerre mondiale.



Escalier de la gare Saint Charles à Marseille

De 1911 à 1914, Léon Eugène Arnal était l'assistant de Paul Philippe Cret à l'école d'Architecture de l'Université de Pensylvanie. Il revient en France, où il fut officier de liaison auprès de l'Armée Britannique qui opère en France. Sa connaissance de la langue anglaise lui permit de rendre à nos alliés les plus grands services. Il en fut d'ailleurs décoré par la Bristich Military Cross.

De retour à Minneapolis en 1919, il sera enseignant à l'Université à l'Ecole d'Architecture de l'Université de Minnesota et travaillera comme chef designer dans la société Magney & Tusler où il conçoit les Women's Club Building et la Foshay Tower. Nous sommes bien loin de l'architecture Mouretoise !



La Foshay Tower à Minneapolis

Léon Eugène Arnal meurt à Minneapolis le 23 février 1963 en laissant, autant en Amérique qu'en France, des traces de ses idées architecturales.

# Les travaux

## La voirie

### Nos routes communales

Courant 2017, quelques routes ont fait l'objet de divers travaux d'entretien ou d'aménagement. Il s'agit des routes dans les secteurs du Petit Versailles, Cruou-Haut, le Fanc et Cantaloube (secteur du Camp de l'église au bâtiment communal) ainsi que le Mas de Cantaloube (route des bois). Cette année 2018, la partie entretien des routes sera réalisée sur les secteurs suivants : Les Gastoulières, la Sadourne, les Combes et le secteur de Gipoulou. Après un élagage des arbres, un curage des fossés, un dérasement des accotements, sera réalisé dans l'été le revêtement bicouche.



Elagage des routes

Comme tous les ans, les autres routes feront l'objet d'un entretien soigné au point à temps manuel. Dans un esprit de mutualisation des moyens, l'employé communal de Pruines viendra prêter main forte à Bruno pour ces travaux.

Courant de l'été, sera réalisé un élargissement (sur certaines zones) et un renforcement de la couche de roulement sur la route de Belmontels-Pratpistès. En effet le gabarit et le poids des machines agricoles et autres engins aujourd'hui, nous oblige à renforcer les corps de chaussées sur certaines routes vieillissantes, avant d'engager des frais de réfection sur la couche de roulement. Cette route fera l'objet en 2019 d'une réfection complète du revêtement.

### Nos Routes intercommunales

La commune a fait l'acquisition d'une bande de terrain à partir du carrefour en haut de la côte de Vareilles et vers le Grand-Mas. Ceci va nous permettre de réaliser depuis le carrefour et jusqu'au cimetière, une ultime tranche d'élargissement dans ce secteur. Elle a également engagé une réflexion sur les trois carrefours dans le souhait d'améliorer la visibilité et la sécurité, en alternant les priorités pour permettre de ralentir le flux des véhicules toujours grandissant d'année en année. Comme à l'accoutumée sur les voies communautaires, c'est la commune qui a en charge la gestion du foncier et la Communauté des Communes Conques-Marcillac qui effectue et finance les travaux.



La rénovation du Pont de Reynaldès

### Le Pont de Reynaldès

Le Pont de Reynaldès qui enjambe le Dourdou au niveau de la ferme des Azagats a fait l'objet d'importants travaux. Fermé pendant près de deux mois, les parapets vétustes ont été déposés. Une dalle armée a été réalisée. Suite à ces travaux le pont permet aujourd'hui le passage d'engins agricoles plus larges et plus lourds. Après séchage, un garde corps a été posé pour sécuriser l'ensemble. C'est l'entreprise Lacombe de Mouret qui a réalisé les travaux de maçonnerie et l'entreprise Leguyader de St Felix de Lunel qui a fabriqué et posé le garde corps. Il s'agissait du dernier pont sur le Dourdou qu'il restait à rénover dans le cadre de la conservation et l'entretien de nos ouvrages d'art routiers.

# Zoom sur une production

## Christiane Catusse



Christiane Catusse au marché de Rodez

C'est comme jeune citadine que Christiane est venue s'installer à la ferme en épousant Didier.

En 1985, elle a décidé de faire les marchés en succédant à son beau-père. Au début elle faisait les marchés du vendredi, puis le mercredi et le samedi et enfin les trois sur Rodez.

Actuellement, vous pouvez la retrouver le mercredi à l'angle de la place du bourg et de la rue Marie et le samedi au centre de la place de la Cité.

L'hiver son étal se compose principalement de légumes d'hiver (pommes de terre, poireaux, choux...). Elle vend également des œufs et du jus de pomme pressé chaque veille de marché avec son mari à partir du mois d'octobre. Un régal disent beaucoup de ses clients ! Sa dernière nouveauté est le vinaigre de cidre.

Janvier et février sont les deux mois les plus calmes, mais dès les beaux jours, l'activité va reprendre crescendo. Elle vous propose alors une plus grande variété à savoir les petits pois (ils sont mêmes écossés !), des haricots verts, des tomates bien juteuses... Tous ces légumes vont pousser directement dans les terres qui entourent leur ferme à Bénini, à l'ombre de l'église de Mousset. Une production raisonnée, 100 % savoureuse pour

laquelle les clients adhèrent eux aussi à 100 %.

« Faire les marchés c'est pas facile ! Il faut tout préparer la veille, se lever très tôt le matin pour préparer l'étal, avoir froid l'hiver (malgré un chauffage au gaz), mais quelle joie de rencontrer tous les mercredis et samedis les habitués, puis les touristes en période estivale. Il y a une très bonne ambiance entre nous. Si ma voisine veut boire « un petit noir » au café du coin alors je tiens également son stand et ce n'est que partie remise quand c'est moi qui est besoin d'une petite pause. Je me régale et ce qui me réjouit, c'est que j'y vois depuis quelque temps de plus en plus de jeunes couples... »

Faire ces deux marchés hebdomadaires, lui suffit. Il faut dire qu'elle n'est pas sans travail les autres jours ! Elle aide Didier, dans l'élevage de vaches laitières et dans la production de tabac. Une production à laquelle il ne faut pas omettre une seule étape. Après la mise en terre des plants en mai, le tabac est récolté début septembre puis mis à sécher jusqu'au mois de décembre. Il faudra encore l'effeuiller, le trier, l'emballer.

On peut dire que la jeune citadine est devenue une bien belle fermière et ne regrette en rien son choix de vie.

# Une page d'Histoire

## Mousset : retour à l'école

L'école de Mousset se trouvait au lieu dit "Servayrès". Elle regroupait les lieux-dits allant de la Volte au Théron et de Piste à la Bessière. Parmi les écoles de la commune, celle de Mousset avait la particularité de ne pas être proche de l'église. Beaucoup d'enfants de ces secteurs ont fait leur scolarité dans cette école, même si le nombre d'élèves n'a jamais été très important.

Les institutrices vivaient dans le logement qui était situé au dessus de l'école. Les élèves venaient tous à pied à travers les chemins ruraux menant jusqu'à l'école. Mais d'autres prenaient la route pour ne pas passer devant les maisons voisines. Beaucoup d'entre eux, à midi, repartaient manger chez eux, mais certains prenaient leurs gamelles pour manger sur place. Aussi, certains élèves ont pu manger dans la maison d'habitation d'à côté.

Dans cette école, il n'y avait ni toilettes ni eau potable. Les toilettes se trouvaient au bout d'un talus, de l'autre côté de la route, en face de l'école, dans un cabanon en bois. L'eau était récupérée au quotidien dans un puits situé en bas de l'école à Servayrès Bas.

L'école a connu comme seul chauffage, un poêle dont les élèves alimentaient régulièrement avec du bois.



**Année 1944** : Haut : A Austray, E Périé, A Couderc, ? Delmas, J Dejoie, A Volte, A Ferrieres ; Milieu : R Catusse, H Bories, Y Périé, M Pasquiés, l'institutrice et son fils, J Dejoie, M Férières ; Bas : C Maurice, MH Régis, S Pradels, G Roland, E Périé, A Condamines, L Puech, E Pradels, A Volte.

Dans les années 1940, et bien après, "le patois" était à bannir. Les institutrices sanctionnaient les élèves qui répondaient à l'appel dans cette langue. Les élèves qui avaient des difficultés à lire et/ou un problème au niveau du langage comme le bégaiement, devaient s'asseoir sur leurs genoux et recevaient un coup de règle sur les doigts et/ou un tirage de leur joue.

Il était très difficile pour certains élèves de faire l'école "buissonnière", puisqu'en cas d'absence, l'institutrice allait les chercher directement chez eux. Plus aucune raison de trouver des excuses à ne pas aller à l'école !

Beaucoup d'institutrices sont venues exercer à Mousset. Parmi elles, il y avait Mesdames Pradels, Noyer, Rieu, Scudier et Montbroussous.

Certaines avaient une seule crainte : l'annonce de l'arrivée de l'inspecteur académique et en avaient une peur "bleue" quand il était présent.



Haut : S David, E Catusse, J Ferrieres, J Pradalier, J-L Eche, M-L Montbroussous ; Milieu : JM Clair, J-L Dellus ; Bas : F Albespy, G David, G Dellus, MO Volte, JP Albespy, G Austray, G Pradalier.

### Témoignage de Mme Piquet Claudie institutrice en 1952-1953 en remplacement de Mme Violette Rieu

« C'était une école à classe unique. Je devais avoir 8 ou 10 élèves de 5 à 14 ans, garçons et filles. Les grands passaient le Certificat d'Etudes à la fin de l'année.

L'école était une vieille maison inconfortable. Deux pièces constituaient l'appartement de l'institutrice. Une grande pièce était la salle de classe, une petite cour.

Il n'y avait pas l'eau courante. Une fontaine coulait 50 m plus bas, un chemin mi sentier, mi escalier y conduisait. Je le remontais chaque matin avec à bout de bras deux seaux très lourds.

Les élèves venaient à pied, bien sûr, des fermes alentours. Une fillette habitait plus loin, de l'autre côté du Dourdou, qu'elle traversait sur une passerelle en bois. Elle ne rentrait pas chez elle à midi. Elle mangeait avec moi ; les parents me fournissaient largement en produits de la ferme. Je me souviens d'un fromage de Laguiole délicieux et surtout d'un gros pain rond cuit dans le four de la ferme toutes les 3 semaines. C'est loin, ...J'ai oublié beaucoup de choses... mais je me revois en avril, au bord du Dourdou, les vergers des pommiers en fleurs où nous faisions des herbières en plein air. »

A la fin, le nombre d'enfants étant trop faible, l'école de Mousset a fermé ses portes en 1973. Les enfants du secteur sont allés soit à l'école de Villecomtal soit à La Capelle suivant leur lieu de résidence et le choix des familles. Aujourd'hui, l'école a été vendue à un privé et est devenue une maison d'habitation.

Un grand merci à Elise Picou, Claudie Piquet et Jean-Louis Dellus pour l'aide à l'élaboration de cet article.

## Les bâtiments

### Le logement de l'ancienne école de la Capelle.

Un changement de locataire étant prévu pour ce printemps, la municipalité a souhaité réaliser des travaux de rénovation. Ce logement n'ayant subi que de petits travaux d'entretien depuis son aménagement en 2003, le conseil municipal a souhaité le revoir entièrement. Le revêtement de sol, quelques portes, la VMC et toutes les peintures ont été réalisés pendant les mois de mars et avril. Une bonne partie des travaux ont été effectués par notre employé communal dont en plus la réfection des espaces extérieurs. Le montant de cette opération s'est élevé à environ 8000 € et a été autofinancé par la commune.

Courant avril, un jeune couple s'y est installé. Nous en profitons pour leur souhaiter la bienvenue.

### Les salles des fêtes



Une chambre du logement de la Capelle

Le conseil municipal souhaitant poursuivre la mise aux normes de ses bâtiments publics, la mairie engage une rénovation des deux salles des fêtes. Pour la salle des fêtes de Mouret, est prévue la réfection du plafond qui n'est plus aux normes incendie actuelles. Pour les mêmes raisons, il est prévu de réaliser un espace dédié au stockage du mobilier au bout de la salle (qui ne doit plus se trouver dans une zone utilisée par le public). Ces derniers travaux seront réalisés en fonction des possibilités d'investissement. Aussi dès le mois de septembre, un agrandissement est prévu à la salle des fêtes de Mouret. Les huisseries (portes et fenêtres) et l'éclairage seront remplacés. Pour terminer les travaux de peintures finiront la

rénovation de l'ensemble. Des demandes de subvention au titre de la DETR et du conseil départemental ont été réalisées. Les travaux ont été confiés à un maître d'œuvre et doivent être terminés pour la fin de l'année.

Au Grand Mas, la commission travaux a pris contact auprès d'un paysagiste conseil pour nous permettre de finaliser le projet d'aménagement.



Projet de la salle des fêtes de Mouret

## Le syndicat des eaux

La Loi NOTRE oblige chaque syndicat d'eau à couvrir au minimum 3 EPCI. Le syndicat de Conques-Muret le Château et celui de Montbazens ont donc fusionné. Cela représente environ 63000 abonnés sur 63 communes de l'Aveyron. Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'usine de Muret le Château, une nouvelle interconnexion a été mise en place.

Ce changement d'alimentation a induit des variations de la qualité de l'eau.

Les fortes pluies de cet hiver ont entraîné des glissements successifs d'un terrain situé au niveau de la Jutgie (vers Sénéjac). Des ruptures répétées de la canalisation d'eau ont entraîné de nombreuses coupures d'eau pour les foyers de Mouret, Pruines, Nauviale et une partie de Villecomtal. Les équipes de Véolia se sont mobilisées jour et nuit pour procéder aux réparations. La canalisation va être entièrement refaite, ce qui risque d'entraîner cet été encore quelques désagréments. La population concernée sera informée avant les travaux, d'éventuelles coupures d'eau.

# Les associations

## L'APE Les 3 rougiers



Quine le 28 janvier 2018 à Mouret

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal entre Mouret-Pruines et Nauviale a été mis en place à la rentrée 2017. La classe de maternelle (21 élèves) se situe à Nauviale et les élémentaires (28 élèves) à Pruines. Une navette a été instaurée pour amener les enfants sur leurs écoles respectives. Les enfants restant à la cantine mangent soit au restaurant le Rougier à Nauviale soit ont des repas livrés par l'Auberge de Bruéjous à Pruines. Le prix refacturé aux familles de la commune de Mouret est de 2,30 € par repas.

## L'association entraide coup dur

Quelle belle initiative que l'association entraide coup dur !

Il s'agit d'une entraide entre agriculteurs pour palier à une urgence sur une exploitation.

Sur notre territoire, il s'agit d'une association loi 1901, instaurée il y a environ 30 ans qui couvre les communes de Mouret et de Pruines et les communes limitrophes.

L'adhérent en difficulté (maladie, opération, accident, mais aussi comme cela est déjà arrivé sur notre commune adoption...) peut faire la demande aux responsables de l'association. Une réunion est alors organisée afin d'établir entre les adhérents un planning des différentes tâches à accomplir, en fonction du nombre de personnes pouvant donner « un coup de main ». Ce sont souvent les voisins les plus proches qui y participent.

Dès l'annonce du projet de RPI, les deux associations de parents d'élèves (APE Pruines-Mouret et APE Nauviale) se sont rencontrées, ont échangé leur point de vue et leur mode de fonctionnement.

L'APE des 3 Rougiers Mouret-Pruines-Nauviale est née de cette envie commune de proposer des activités festives, sportives et culturelles à l'intention des élèves et de leur famille.

Afin de financer les sorties scolaires, cette nouvelle association a proposé des animations aux habitants des trois sites concernés. Avec notamment le dimanche 28 janvier 2018 un quine à la salle des fêtes de Mouret, le samedi 7 avril 2018 un concert à la salle des fêtes de Nauviale, le lundi 7 mai 2018 un concours de belote soupe au fromage à la salle des fêtes de Pruines et enfin le dimanche 24 juin 2018 la kermesse à Pruines.

Ces activités ont reçu un vif succès et nous tenons à remercier tous ceux qui y ont contribué.

Composition du bureau :

Président(e) et Président(e) adjoint(e): Charles RUIZ et Christelle TURLAN

Trésorière et trésorier adjointe: Laure CAMPREDON et Myriam TOURNIER

Secrétaire et secrétaire adjointe: Aline BOUTRY et Brigitte FUALDÈS

Il s'agit d'une main d'œuvre mais surtout pas de participation financière.

Sur les communes de Mouret et de Pruines, ce sont 26 agriculteurs qui y adhèrent.

Composition du bureau :

Président : Didier CATUSSE

Trésorier : Michel PRADALIER

Secrétaire : Gérard LESTRADE



## Les sociétés de chasse de la commune de Mouret

Sur notre commune, ce sont trois associations de chasse qui sont présentes. Elles ont pour but d'assurer la gestion de la chasse en regroupant de petites parcelles sur un territoire suffisamment grand, pour permettre le développement du gibier et de la faune sauvage, dans le respect de l'équilibre naturel, la régularisation des animaux classés nuisibles et en offrant l'accès de ce loisir au plus grand nombre d'intéressés.

Ces trois sociétés de chasse couvrent plusieurs secteurs de notre commune à savoir Gipoulou, Le Grand Mas/Cruou et Mouret/Villecomtal.

En plus de leur activité de chasseurs, les bénévoles de ces sociétés organisent chaque année un quine afin de faire profiter aux joueurs du gros gibier qu'ils ont régulé.

Afin de remercier les propriétaires de terrain de leur droit de chasse, un repas, préparé par les plus cuisiniers d'entre eux, est offert à la population concernée.

Président de la société de Gipoulou : Bernard BOUSQUET

Président de la société du Grand Mas / Cruou : Michel REY

Président de la société de Mouret/Villecomtal : Philippe SOULIE



## Les évènements culturels sur notre commune



Festival en culottes courtes au Grand Mas

Nous connaissons beaucoup d'animations sur notre commune (quine, rencontre sportive, concours de belote, repas, etc.) mais c'est sans compter sur les nombreuses manifestations culturelles.

Elles s'adressent aussi bien aux jeunes qu'aux personnes plus âgées.

Ces sont les beaux jours qui débutent la saison culturelle.

Courant juin « Faites de la musique sans électricité »

regroupe de nombreux amateurs de musique, chanteurs, musiciens, ou tout simplement auditeurs autour d'un feu de camp dans un cadre exceptionnel à la Table de Maurice.

Lors des grandes chaleurs de l'été, le public peut se rafraîchir dans les églises de Mousset, La Capelle, Sénéjac ou Saint Jean le Froid lors d'une programmation riche et variée de concerts de musique classique, traditionnelle, etc.

En septembre, le festival en culottes courtes s'adresse plus particulièrement au jeune public avec leurs parents et grands parents. Spectacles, ateliers... les réunissent autour de la salle des fêtes du Grand Mas.

Des sorties culturelles sont aussi proposés au tout public comme des randonnées thématiques autour des sectionaux, des visites de la tour de Reilhac...

N'oublions pas l'atelier du geste du Grand Mas qui vous propose diverses manifestations culturelles : ateliers de peinture, théâtre, musique, débat....